



FEADER 2014-2020

Sous-mesure 4.3.4 relative aux voiries communales à vocation de desserte agricole

Aménagement du chemin Citerne BAREL

Cette sous-mesure 4.3.4 visent à améliorer uniquement les accès aux exploitations et parcelles agricoles par des projets structurants de modernisation de voiries existantes ou de création de nouvelles voiries rurales sous maîtrise d'ouvrage communale.

Description du projet :

Les conditions météorologiques (intempéries, cyclones...) transforment les chemins régulièrement en rivière et les rendent difficilement praticables. La commune de Saint-Paul a souhaité réaliser des travaux d'aménagement d'une voie agricole reliant Tan Rouge à Bernica, le chemin Citerne Barel. Ce chemin en terre difficilement d'accès ne facilitait pas l'exploitation totale des parcelles agricoles de la zone par leurs exploitants.

Les travaux soutenus par le FEADER permettront l'amélioration des accès aux terrains agricoles afin qu'une douzaine d'exploitants puissent optimiser le rendement de leurs parcelles et remettre en culture des parcelles actuellement en friche.

Attendu depuis plus de 10 ans par les agriculteurs, l'aménagement du Chemin Citerne Barel favorisera donc le développement de l'activité économique agricole des hauts de l'ouest de l'île tout en permettant l'accès à des engins agricoles modernes et la préservation de l'environnement. Il facilitera l'exploitation de leurs parcelles et améliorera le rendement des différentes spéculations agricoles que l'on trouve sur ce chemin (canne à sucre, élevage de poulets et de bovin, maraîchage).

La réalisation de cette voie communale à vocation agricole, participe ainsi à la valorisation de ces terres agricoles et la reconquête de friches qui disposent désormais d'un fort potentiel de développement avec l'Irrigation du Littoral Ouest (projet ILO).

Quelques indicateurs :

- 2,1 km d'aménagement de chemin bétonné
- trentaine de parcelles
- douzaine d'exploitants agricoles

Coût total éligible : 1 442 430 €

Part Feader : 1 923 240 €

Part Département : 192 324 €

Maître d'ouvrage : 288 486 €

Source photo : Mairie de Saint-Paul

